

NOUVELLES

CSN

Numéro 359

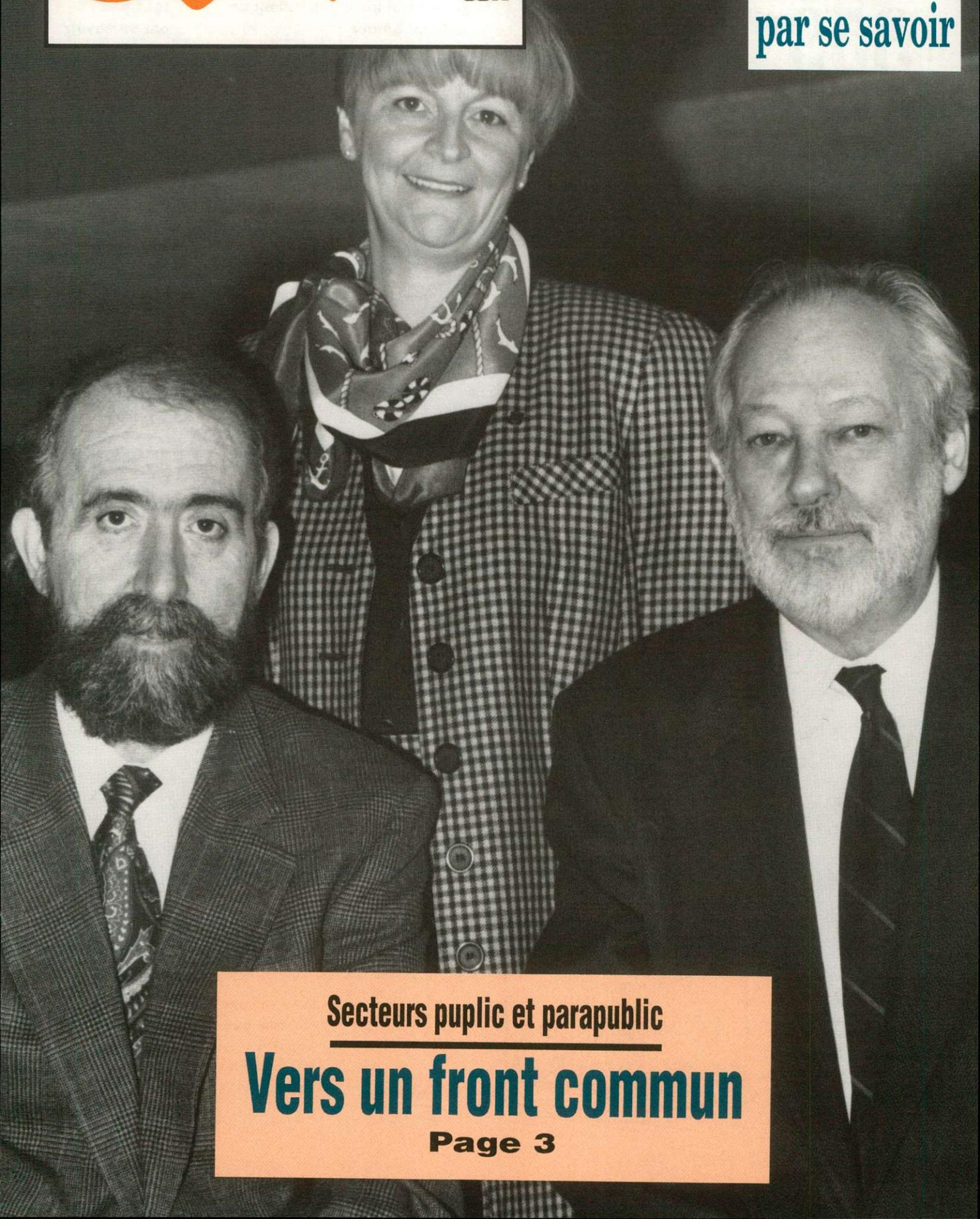
8 avril
1993



Billet



**Tout finit
par se savoir**



Secteurs public et parapublic

Vers un front commun

Page 3



4
L'État-Provigo
déraile



8
Derrière
Robillard,
l'ombre de
Johnson



11
Les
gouvernements
doivent lancer
la phase II



12
La machine
boulimique



23
Billet:
tout finit
par se savoir

Numéro

359

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe.

Pour modifier le nombre de copies reçues:
CSN distribution,
1601 de Lorimier,
Montréal H2K 4M5.
(514) 598-2233

Rédaction:
514-598-2159

Numéro central:
598-2121

«Prime au rendement, augmentation de la productivité, compression des dépenses», etc. Ce langage réducteur et souvent démagogique de nos politiciens, lorsque traduit dans ses implications quotidiennes, a des conséquences dramatiques, souvent même loufoques.

Ce qui est pompeusement appelé «la réforme des cégeps» rend manifestement heureux le monde des affaires, les gestionnaires locaux, le Conseil du patronat, etc. Le personnel qui donne les services, et les étudiants qui sont censés en constituer la raison d'être, eux, sont mécontents.

Pas moins de douze conseils centraux de la CSN comptent des membres qui sont touchés par le Plan d'action Saint-Laurent, dont l'objectif est de dépolluer les rives du fleuve. La CSN presse les deux piliers de gouvernement de mettre en oeuvre la deuxième phase de l'opération.

Le nombre de demandes en attente devant les bureaux de révision de la CSST est passé de 4,403 en 1990 à 5,555 en 1991, puis à 13,527 en 1992 et ce, même si le nombre d'accidents du travail a diminué! Qui en sont les responsables?

On les aime, ici, ces petits pharaons affairés à édifier, avec la plupart du temps de l'argent subventionné — le nôtre donc — des pyramides jamais assez grosses pour la satisfaction de leur ego disproportionné.

LES CONSERV...ATEURS!



Coordination
Jean-Pierre Paré

Photographes
Alain Chagnon
Hélène Rochon

Rédaction
Michel Crête
Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Maroussia Kishka
Henri Jalbert
Thérèse Jean
Marc Laforge
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Caricaturiste
Garnotte
Impression
Les travailleurs
et travailleuses
syndiqués CSN
de L'Imprimerie
L'Éclaireur
de Beauceville

Collaborations
Jacques Guay
Michel Tremblay
Clément Trudel
Pierre Vadeboncoeur

**Conception
graphique**
Jean Gladu

**Mise en page
électronique**
Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré

Les syndicats
ont l'autorisation
(et notre
encouragement)
de reproduire
le contenu
de
NOUVELLES CSN
dans
leur journal.

Vers un front commun

Par Henri Jalbert et Maroussia Kishka

«Nous vous disons sérieusement, calmement, que votre proposition n'est, en aucun temps, une base de discussion. Toutes nos énergies seront mises en oeuvre pour que soit rétabli le droit à la négociation dans les secteurs public et parapublic.»

C'est par ces mots que Gérard Larose, porte-parole des cinq organisations à l'origine du nouveau Forum syndical des secteurs public et para-public — CSN, FTQ, CEQ, SPGQ, SFPQ — a signifié au président du Conseil du Trésor Daniel Johnson, ce 8 avril, leur refus catégorique de donner suite à sa proposition du 23 mars, laquelle prévoit le gel des salaires et des conditions de travail pour deux ans et l'instauration de primes au rendement.

«Cette proposition, a expliqué Gérard Larose, pose trois problèmes majeurs. En premier lieu, le gouvernement remet en question, une nouvelle fois, les engagements qu'il a pris lors de la prolongation de mai 1992, soit la libération des comités de négociation dès le mois de mai 1993, dans le but d'entreprendre une nouvelle ronde de négociation.

«En deuxième lieu, cette proposition remet en cause le processus même d'une véritable négociation puisqu'elle la reporte encore, de deux ans cette fois-ci.

«Enfin, cette proposition fait éclater la politique salariale unique en introduisant la notion de prime au rendement sur des gains de productivité. Ce mode de rémunération tue dans l'oeuf tout processus de discussion sur

l'organisation du travail qui irait dans le sens d'une amélioration des services.»

Johnson en remet

Plutôt que d'entamer une discussion sérieuse, le président du Conseil du Trésor a préféré en remettre sur sa proposition initiale en indiquant qu'à défaut de s'entendre pour réaliser une baisse de 1% de la rémunération globale (en gains de productivité ou coupures d'avantages sociaux), «le gouvernement envisage d'octroyer trois jours de congé sans solde, ou l'équivalent, à chaque employé, et d'appliquer cette mesure également en 94-95, si nécessaire.» De plus, il reste intraitable sur la question du gel des salaires pour les deux prochaines années.

Enfin, jetant de l'huile sur le feu qu'il a lui-même

allumé, il a lancé à la centaine de représentants des cinq organisations syndicales que la négociation traditionnelle n'avait plus sa place dans la situation actuelle, si ce n'est que pour revoir la répartition des 20 milliards de dollars que représente annuellement la rémunération des salariés de l'État, ne serait-ce que par une forme de réaménagement basé sur le principe des vases communicants.

La réplique

Le porte-parole du Forum syndical a répliqué en laissant un dernier message au président du Conseil du Trésor.

«Nous allons débattre de tout à une véritable table de négociation, sans préalables, il n'y aura pas de troc de gains de productivité versus de l'ar-

gent. Il y a de grands objectifs que nous avons l'intention de défendre: améliorer les services de façon à répondre aux besoins de la population et amener une plus grande démocratisation sur les lieux de travail plutôt que des primes au rendement.»

À venir

Les directions politiques des cinq organisations syndicales recommanderont donc à leurs affiliés la formation d'un front commun syndical pour la prochaine ronde de négociation dans les secteurs public et parapublic.

Elles entreprendront des travaux conjoints en vue d'élaborer des revendications communes lors de la prochaine ronde de négociation. Elles verront aussi à élaborer et à mettre en branle des plans d'action coordonnés.



Daniel Johnson accueille les porte-parole des organisations syndicales: Fernand Daoust, Gérard Larose, Lorraine Pagé et Jean-Louis Harguindeguy.

L'État-Provigo déraile

Par Maroussia Kiska

Fidèle à sa volonté de compresser les dépenses, le gouvernement a resserré d'un autre tour de vis le budget des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, lors du récent dépôt des crédits budgétaires gouvernementaux par le président du Conseil du Trésor Daniel Johnson. L'Association des hôpitaux du Québec évalue à 135 millions de dollars les coupures dont écopent les hôpitaux, auxquels s'ajoutent 30 autres millions pour les centres d'accueil. Soixante-dix millions de ce manque à gagner devront être résorbés par des gains de productivité d'ici la fin de l'année. Les syndiqués et les «clientèles» des établissements devront cependant en payer le prix.

Avant même que le ministre Johnson ne propose aux syndiqués de troquer des gains de productivité pour des primes au rendement, les employés des centres de services sociaux ont eu un aperçu du nouvel esprit de gestion que tente d'établir le gouvernement.

En janvier, le ministère de la Santé et des Services sociaux offrait aux directions de la Protection de la jeunesse de rendre permanents des crédits budgétaires ponctuels si les listes de signalement d'enfants nécessitant des mesures de protection étaient amenées à zéro le 1er avril.

«Chez nous, au Centre des services sociaux de Québec, notre employeur nous a proposé d'atteindre cet objectif en une seule journée avec l'aide de bénévoles et d'employés à la retraite. Il voulait aussi mettre à contribution l'ensemble du personnel, comme s'il s'agissait d'une corvée à faire. C'était complètement fou, et douteux comme pratique professionnelle! Nous avons refusé, d'autant plus qu'à force de prendre des

moyens exceptionnels, on laisse croire au gouvernement qu'il a raison de nous fouetter», raconte Lorraine Juneau, présidente du syndicat.

La direction a donc embauché des précaires, afin d'obtenir les \$80,000 qu'offrait le ministère. Ainsi, après une évaluation sommaire, des signalements ont rapidement été fermés, d'autres sont venus s'empiler sur le bureau des travailleuses sociales.

Pour obtenir la collaboration du syndicat, la direction faisait miroiter l'ouverture de deux nouveaux postes à temps plein, grâce à ce nouveau montant. Or, la direction évalue elle-même que pour maintenir la liste à zéro, il faudrait embaucher huit autres professionnels à temps plein.

Des gains de productivité avec des effectifs précaires

Dans les hôpitaux et les centres d'accueil, les syndicats font également face à une croissance continue de la précarisation de l'emploi.

Cinquante pour cent du personnel, et parfois plus, a un statut précaire. «Les effectifs sont au minimum», de dire Pierre Lamy, qui représente les établissements hospitaliers au comité de négociation de la FAS. Ceux qui ont un poste se retrouvent avec une surcharge de travail et les précaires voient leur nombre d'heures travaillées réduit. De leur côté, les patients attendent d'obtenir les soins ou les examens requis en ajoutant leur nom à la liste ou, s'ils ont l'argent, ils se dirigent vers des services privés.

«On est même en deçà des services essentiels, dans les centres d'accueil», ajoute Céline DeLéon, du centre d'accueil St-Antoine, à Québec. La nuit, elle a 67 patients à sa charge et une infirmière supervise quatre étages. «Alors, on peut réduire où?», se demande-t-elle.

Pour boucler leur budget, ces établissements rognent sur les dépenses. «On change moins fréquemment les couches de nos patients. On ménage la literie. On ne remplace plus à l'entretien et on

coupe aussi dans les collations aux patients», dit-elle pour illustrer ces économies de bouts de chandelle.

Dans les hôpitaux, les séjours sont écourtés au maximum mais les CLSC n'ont pas le personnel suffisant pour prendre la relève. «Il faut parfois tordre le bras aux familles pour qu'elles prennent soin d'un des leurs après une hospitalisation», de dire Pierre Lamy. On en est là dans les gains de productivité. La population en paie le prix. Nous, ce qu'on vise, c'est l'amélioration des services. Pour cela, on est prêt à investir dans la réorganisation du travail. Il est évident qu'actuellement, nos objectifs et ceux du gouvernement ne sont pas les mêmes.»

Réorganiser le travail pour être plus efficace et plus productif

Le gouvernement donne l'impression qu'il a une approche audacieuse, en réclamant des gains de productivité. «Mais la productivité n'a pas de sens si on l'isole de l'efficacité», explique Louise Boivin, du service de recher-

che de la CSN. L'efficacité dépend des revenus qu'ont les établissements pour fournir une réponse adéquate aux besoins de la population, tandis que la productivité réfère à la manière de dépenser au moindre coût.

Il faudrait donc d'abord vérifier si les établissements répondent efficacement aux besoins, et ensuite vérifier s'il est possible de le faire à un moindre coût. «C'est lorsqu'on a comme objectif d'améliorer constamment la qualité de la production qu'il est possible de réaliser des gains de productivité sans détérioration des services», précise Louise Boivin.

Or, même si les hôpitaux tentent d'instaurer le concept de qualité totale dans les soins de santé, les démarches de réorganisation du travail sont pour la plupart peu avancées.

Dans le réseau de la santé et des services sociaux, l'organisation du travail est hiérarchisée et bureaucratisée. Les tâches sont répétitives et parcellisées, et l'autonomie réduite. Les syndicats sont en outre peu ou pas consultés lors de changements, comme ce fut le cas, par exemple, dans les technologies médicales.

Les changements technologiques, un gain de productivité à revoir

L'introduction de l'informatique et le jumelage d'appareils automatisés ont modifié grandement le travail des technologistes médicales dans les laboratoires, la radiologie et l'électrophysiologie. Ces changements ont fait en sorte que les résultats des analyses et des tests sont maintenant plus rapides, plus précis et standardisés. Mais en même temps, les tâches des technologistes ont triplé, générant une surcharge de travail et la production à la chaîne.

Ces transformations se sont faites sans une participation active des techno-

logistes et de leur syndicat. La formation se fait sur le tas, souvent en dehors des heures de travail.

Ces changements technologiques ont en outre maintenu la division du travail rigide et parcellisée. De leur

côté, les précaires, qui comptent pour plus du tiers des effectifs, sont confinées à des tâches monotones, puisqu'elles n'ont jamais le temps d'apprendre. Pour les technologistes à temps plein, cela représente un surcroît de travail.

Les tâches les plus complexes leur incombent. Au lieu d'insuffler un nouveau souffle, les changements technologiques ont au contraire accru la démotivation. Le dynamisme est donc à la baisse.

Des compressions budgétaires... pour qui?

La part du budget du ministère de la Santé et des Services sociaux dévolue aux CLSC est restée la même en dépit du fait que le gouvernement voulait augmenter les ressources pour les soins à domicile. Celles des centres d'accueil et des hôpitaux ont baissé tout comme celle des services sociaux. C'est ce qu'indiquent les «statistiques évolutives des dépenses gouvernementales pour la mission sociale 1981-1982 à 1990-1991».

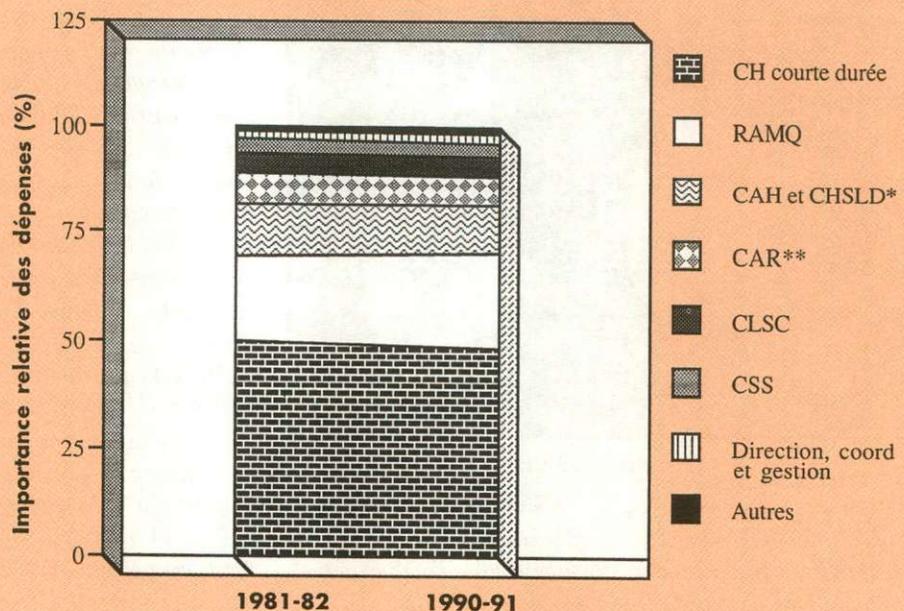
Ce sont les dépenses de la Régie de l'assurance-maladie du Québec qui ont augmenté le plus, particulièrement en raison du coût des médicaments. Les dépenses de la RAMQ pour les services pharmaceutiques et les médicaments ont triplé en dix ans. Elles atteignent plus d'un demi-milliard de dollars, soit l'équivalent du budget des CLSC en 1991. Au Canada, les prix des médicaments sont 20% plus élevés que la moyenne internationale, selon l'étude ré-

cente du Conseil fédéral d'examen du prix des médicaments brevetés.

Le mode de rémunération des médecins tend à accroître les actes médicaux, puisqu'ils sont payés à l'acte. Or, le gouvernement ne contrôle pas ce poste budgétaire. La part des médecins dans le budget du ministère n'a donc pas diminué, contrairement à celle des établissements publics, dont les dépenses sont étroitement surveillées.

En outre, lors de la commission parlementaire sur la fiscalité, le président du Conseil du Trésor évaluait le coût de l'encadrement dans le réseau de la santé et des services sociaux à un milliard de dollars. Il a invité l'Association des hôpitaux du Québec à le réduire de 20%, comme il entend le faire lui-même dans la fonction publique. L'AHQ n'a pas donné de réponse à ce sujet. Dans le réseau de la santé, le ratio est d'un cadre pour 12,4 employés.

Évolution des dépenses du MSSS selon le programme entre 1981-82 et 1990-91



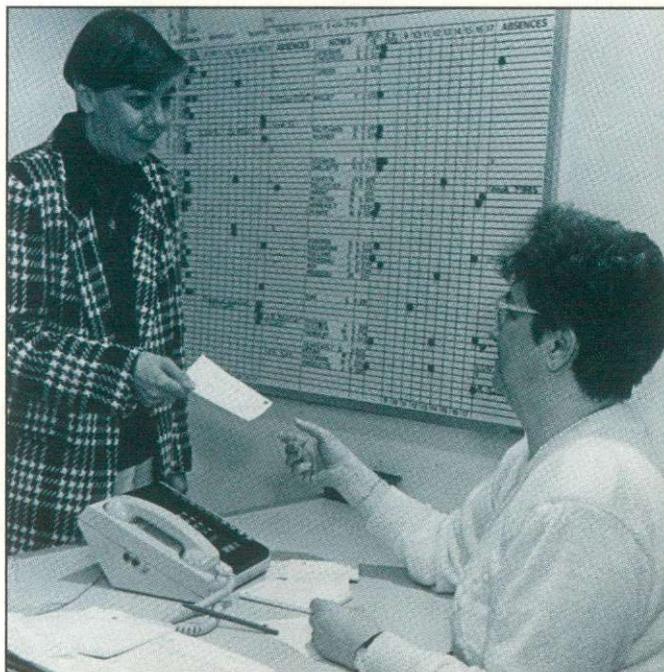
La contradiction gouvernementale

Par Jacqueline Rodrigue

Si le président du Conseil du Trésor applique la baisse de 1% de la masse salariale, l'effet se fera sentir immédiatement chez le personnel de soutien des commissions scolaires, des cégeps et des organismes gouvernementaux. Il y a dans ces réseaux des dépenses incompressibles, telle l'électricité. Une fois de plus, ce sont les employés de soutien qui écopent. Une fois de plus, car depuis les six dernières années, ils ont subi des coupures importantes qui ont eu pour effet de réduire les effectifs. À cet égard, l'an dernier, les bureaux de l'Aide juridique connaissaient des coupures draconiennes et encore, le premier avril, on leur en annonçait d'autres.

Ainsi, à chaque année depuis six ans, les établissements subissent coupures par-dessus coupures. «Je ne peux plus voir où les directions pourraient encore couper, tellement tout est au strict minimum», commente Ginette Guérin, présidente de la Fé-

On reporterait un problème sur les épaules des parents qui travaillent. Et ce problème serait encore plus grave pour les familles monoparentales qui ont encore moins les moyens de s'organiser avec les horaires et les dîners des enfants», poursuit-elle.



Qu'il y aurait plus de jours de classe?», demande Ginette Guérin.

Dans les cégeps, partout on entend parler d'augmentation des clientèles. Par exemple: au Cégep de Trois-Rivières, on s'attend à ce qu'il y ait 400 inscriptions de plus que l'an dernier. Une déléguée de ce cégep se questionnait sur la qualité des services d'éducation qui seraient offerts à ces étudiants. «Dans un contexte où la clientèle augmente et où il nous faudrait des budgets supplémentaires pour répondre aux besoins, nous serons paradoxalement dans une situation intolérable. En fait, nous ne serons plus en mesure d'offrir des services de qualité aux étudiants», de dire Denise Côté.

Pour la présidente de la FEESP, il apparaît nettement que la solution mise de l'avant par le président du Conseil du Trésor n'est pas viable, et que celui-ci confond productivité et réorganisation du travail. Comme si pour lui, l'organisation du travail se limitait strictement à la productivité et que, pour

y arriver, seules des coupures étaient envisageables. «Si le gouvernement avait réellement un discours qui aborderait les questions d'organisation du travail, ce serait possible de faire des choses. Mais là, il choisit une voie qui aura tout simplement un effet de démotivation du personnel», soutient-elle.

«L'équation que fait le gouvernement ne fonctionne pas. Il y a une contradiction. Il parle de productivité et fait tout pour démotiver le personnel. Pour parler de productivité, il faut également créer un environnement qui permette d'atteindre ces objectifs, notamment en permettant aux employés d'avoir plus d'emprise sur leur travail. En conférence de presse, le président de la CSN, Gérald Larose, a dit que le président du Conseil du Trésor n'avait pas mis les pieds dans un hôpital, ni dans une école depuis trop longtemps, et qu'il ne savait pas ce que ça signifie de travailler dans ces réseaux, et je partage cette opinion», conclut-elle.



Ginette Guérin

dération des employé-es de services publics. Couperont-elles dans les programmes, par exemple en éliminant les surveillants d'élèves? Si elles faisaient cela, les enfants ne pourraient plus dîner à l'école.

«Si la récupération se fait en soustrayant des jours de congé, comme l'avance actuellement le président du Conseil du Trésor, est-ce que cela signifie que le calendrier scolaire pourrait être modifié?

Une prime à la démotivation

Par Louis-Serge Houle

«Daniel Johnson n'a rien compris à notre démarche sur l'organisation du travail. Avec sa proposition, il risque de flanquer à l'eau tout ce que nous tentons de mettre en place dans notre établissement.»

Jean David, de l'hôpital Sacré-Coeur, à Montréal, a réagi vivement à la proposition du président du Conseil du Trésor de décentraliser les négociations et de faire des comités sur l'organisation du travail des lieux pour déterminer des coupures. Coupures encore effectuées dans les conditions de travail des syndiqué-es et dans les services à la population.

Ce syndicat a entrepris, en 1989, une démarche qui vise à impliquer les employés dans la gestion de leur établissement. «Si notre employeur adopte la même vision de la réorganisation du travail que Johnson, il n'est plus question pour nous de discuter avec lui, lance-t-il. Ce n'est pas vrai que nous allons saboter tout ce que nous avons entrepris jusqu'ici.»

Les travaux n'en sont actuellement qu'au stade préliminaire, en raison principalement de l'arrivée de la loi 120 et du retard de la direction de l'hôpital à déposer son plan de développement des ressources humaines. La démarche syndicale vise à permettre aux syndiqué-es d'avoir davantage de prise sur leur travail.

Jean David: «La vision du ministre Johnson sur l'organisation du travail est démobilisatrice et causera un tort considérable à la qualité des soins. Ce n'est pas une prime au rendement qu'il nous propose, mais une prime à la démotivation.»

Proposition farfelue

Même son de cloche au CLSC Longueuil-Ouest, où le

syndicat s'est inscrit, avec l'employeur, dans une démarche de gestion participative depuis une dizaine d'années. «C'est une proposition complètement farfelue, nous dit Jacques Fournier. Le discours gouvernemental veut appliquer au secteur public une certaine conception de la productivité en vogue dans le secteur privé. Ce n'est pas vrai que les travailleurs sociaux, par exemple, peuvent intervenir avec succès auprès de deux personnes en crise par heure, alors que bien souvent, nous n'avons pas assez d'une heure

pour aider une seule personne.

«Je serais incapable de dire à une femme: "écoutez, le temps presse, j'ai peu de temps à vous consacrer, vous avez à décider rapidement si vous quittez ou non votre mari." Cependant, je n'ai pas l'impression que la direction du CLSC adhèrera à la philosophie du gouvernement.»

La résistance des cadres

Pour Jacques Létourneau, du Centre hospitalier Charles-Lemoyne, à Greenfield Park, «il est hors de question

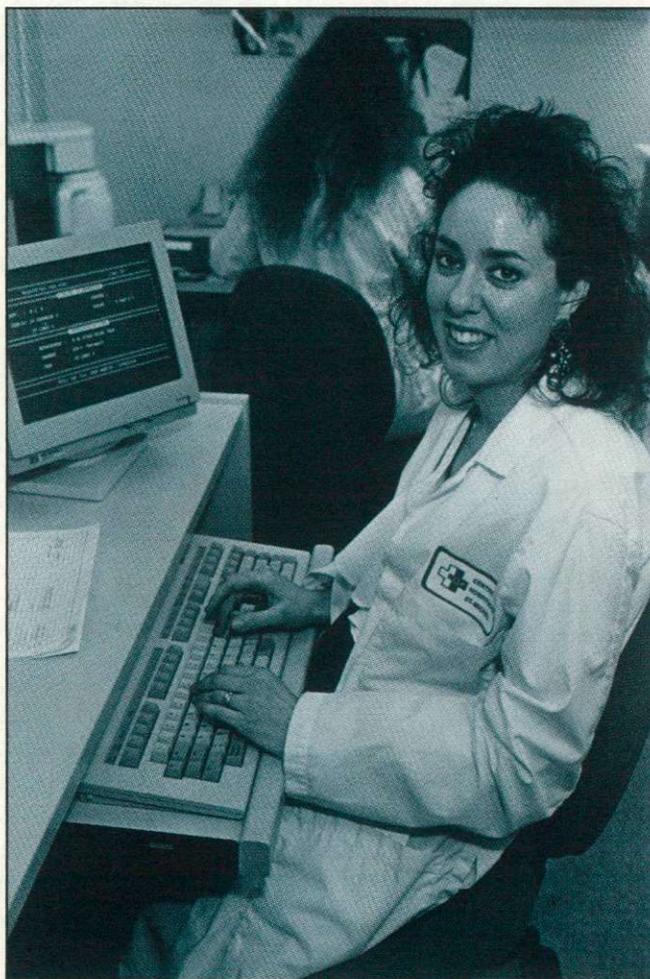
que notre comité sur l'organisation du travail discute d'une soi-disant hausse de productivité par des baisses de salaire et des coupures dans les services.»

À Charles-Lemoyne, le syndicat veut mettre de l'avant la plate-forme de revendications lancée au dernier congrès de la FAS. «Nous voulons démocratiser les lieux de travail en prenant une part active aux décisions et à la gestion de l'établissement, mais nous rencontrons beaucoup de résistance de la part des cadres intermédiaires qui se sentent menacés.

«Comme partout ailleurs dans le réseau, nous vivons de sérieux problèmes de motivation au travail, explique Jacques Létourneau, principalement parce que nous oeuvrons dans les pires conditions, avec moins de ressources et de personnel.»

De haut en bas

Enfin, le responsable du dossier de l'organisation du travail à la FAS, Yves Rivard, constate amèrement que le point de vue des administrations locales se rapproche sensiblement de celui du gouvernement sur cette question. «Dans plusieurs établissements, les gestionnaires tentent d'évacuer les syndicats des discussions portant sur la réorganisation du travail. Par exemple: ils essaient de créer un nouveau mode de résolution des griefs, sans l'intervention du syndicat. Ce n'est pas ce que nous entendons par l'introduction de nouveaux modes de gestion.»



Une vision qui causera un tort considérable à la qualité des soins.

Étudiants et personnel des cégeps

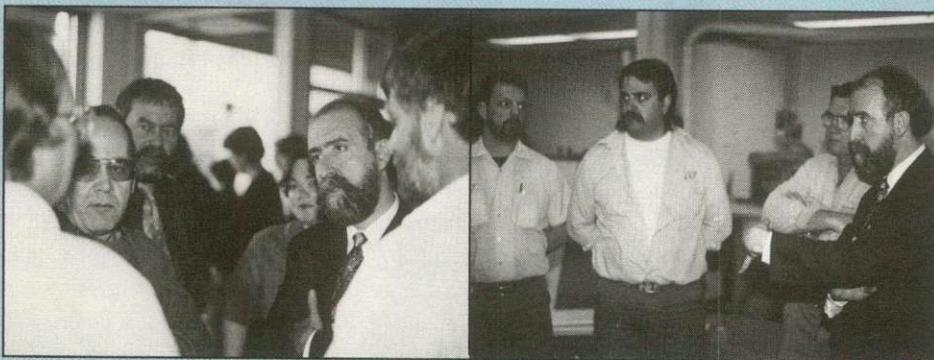
Dans le même bateau

Par Marc Laforge

«Monsieur Larose, comment votre centrale va-t-elle nous aider à combattre les intentions du gouvernement d'instaurer des frais de scolarité?», demande un étudiant du Cégep de Limoilou au président de la CSN. «À cela, j'ai une réponse toute prête. Nous ne ferons pas votre job, vous ne ferez pas la nôtre. Mais nous pouvons la faire ensemble!», de répliquer Gérard Larose.

Le président de la CSN a pu prendre connaissance de l'agitation et des interrogations qui animent le personnel et les étudiants dans les cégeps, lors d'une

tournee qu'il a récemment effectuée, en compagnie du président de la FNEEQ, Denis Choinière, dans les régions de Montréal, l'Outaouais, l'Estrie, la Mauricie,



Les enseignants et les employés de soutien se sont également empressés à livrer leurs inquiétudes à Gérard Larose.



Entre 500 et 600 élèves du Cégep de Limoilou se sont entassés dans la cafétéria et ont entendu le président de la CSN parler de la justesse de leur cause.

Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Une agitation qui couvait depuis quelques semaines déjà.

En février, par une savante opération de coulage d'information dans les journaux, on constatait déjà que le gouvernement ne voulait pas que le bien des élèves, mais aussi leurs biens. Québec revenait à la charge avec son ticket modérateur. La cible, cette fois-ci: les cégeps, les étudiants. Les étudiants n'avaient pas tardé à agir en apprenant que des frais de scolarité comptaient dans les plans de la ministre Robillard: journées de grève, journées d'étude, piquetage devant les cégeps, violence policière contre les étudiants à Maisonneuve. Le ticket modérateur est maintenant dans la réforme. On verra bien la suite. Le président de la CSN interprète ainsi la réaction des étudiants: «Ils perçoivent de quoi est fait l'avenir, et veulent que les choix qui sont faits pour eux soient les bons. Ceux qui pensent que les étudiants sont dépolitisés se trompent. C'est de leur avenir dont il est question, on n'a pas le droit de les décevoir», lance-t-il.

Nos membres dans les cégeps

En plus de s'attaquer à la gratuité scolaire, un principe sacré pour la CSN, le personnel sent que le gouvernement veut l'évacuer des centres de décision, que ce soit au plan de la révision des programmes ou de la place qu'il occupe au conseil d'administration et à la commission pédagogique, que Québec veut abolir. Le gouvernement privilégie en effet une décentralisation du pouvoir politique vers les directions des collèges et une centralisation pédagogique au seul profit d'administrateurs et de gérants de l'éducation. Nos membres sont inquiets. «Québec nage à contre-courant dans l'organisation du travail. Il se priverait de la richesse de l'expertise du personnel des cégeps, dont les preuves sont faites depuis 25 ans. Ça n'a pas de bon sens», déclarait Gérard Larose aux médias qui ont suivi ses déplacements. «Moi, j'ai senti le goût du monde de s'impliquer et d'avoir la place pour le faire.»

La morosité

Gérald Larose a également beaucoup entendu parler, autant chez les élèves que parmi le personnel, de la morosité que s'efforce d'enraciner le président du Conseil du Trésor à propos de l'état des finances publiques. «La principale inquiétude demeure les ressources qu'une réforme nécessite. On se demande si on fait un vrai débat, si Johnson n'est pas le vrai décideur.»

Derrière Robillard, l'ombre de Johnson

La réforme des cégeps est maintenant connue. Pas de surprise, rien qu'on ne savait déjà. Les gestionnaires: gouvernement, Fédération des cégeps, Conseil du patronat, sont contents; le personnel que la CSN représente, les autres syndicats et les étudiants le sont beaucoup moins.

La tentation du gouvernement d'introduire un ticket modérateur pour les élèves qui accumulent des échecs se confirme, le gouvernement n'attendait qu'une occasion propice pour ouvrir la brèche. La ministre de l'Enseignement supérieur, Lucienne Robillard, dit vouloir responsabiliser les étudiants. Elle a dû admettre du même coup que son gouvernement prévoyait économiser 30 millions de dollars avec le nombre d'étudiants qui abandonneront leurs études et récupérer 6 millions de dollars auprès des élèves qui accepteront de payer la pénalité pour demeurer au cégep. Un coup de barre dans l'accès aux études supérieures pour des catégories d'élèves. «On voit bien l'ombre du ministre Johnson derrière la réforme Robillard et le style de gestion des services publics de ce gouvernement», souligne le président de la FNEEQ, Denis Choinière.

Une réforme pédagogique ou administrative?

Québec s'engage sur la voie de la décentralisation et donne plus d'autonomie aux directions locales quant à la détermination des contenus de programmes; il réduit la place normalement réservée au personnel compétent en la matière, les enseignants et les employés de soutien. «Le partenariat pour un renouveau de l'enseignement collégial, comme le souhaite la ministre Robillard, doit nécessairement inclure le personnel», affirme la vice-présidente de la CSN, Céline Lamontagne. Encore une fois, on nous écarte, on ne tient pas compte de nous. Mais qui a la responsabilité de donner des services de qualité? C'est nous!», souligne avec déception Marjolaine Côté, présidente du secteur soutien cégep de la FEESP. De son côté, Denis Choinière

exprime l'avis que le gouvernement a plus à perdre qu'à gagner en se privant de l'apport du personnel enseignant.

Des diplômes d'établissement

Le gouvernement permettra bientôt aux établissements d'émettre des diplômes d'études collégiales. «Le gouvernement vise vraiment la concurrence entre les collèges, ce qui créera des disparités dans la formation dispensée aux élèves, selon les collèges et selon les régions», affirme Denis Choinière.

Des éléments intéressants

La ministre donne néanmoins raison à la CSN sur certains éléments, dont la mise en place d'une session d'accueil et d'intégration des élèves, l'ajout d'unités en sciences humaines et en arts et lettres. La CSN a également obtenu un renforcement de la formation générale, mais constate une contradiction dans le choix du gouvernement d'abolir deux cours d'éducation physique et un cours de philosophie.

Rassemblement CSN

«La ministre Robillard doit être réceptive à la modification de certains éléments de sa réforme si elle veut que le personnel des cégeps la mette en oeuvre avec succès», suggère fortement Céline Lamontagne. La CSN entend faire le point sur cette réforme lors de son rassemblement des 23 et 24 avril prochains, qui réunira le personnel des cégeps, des étudiants ainsi que des travailleurs que la confédération représente.



Denis Choinière et Marjolaine Côté.

Mai, le mois de l'environnement

Par Luc Latraverse

Le mois de mai, c'est le mois de l'environnement, au Québec, depuis quelques années. En 1993, la CSN a l'intention de s'y impliquer, comme par les années passées, et les syndicats seront invités à participer aux divers projets proposés. Ceux-ci seront dévoilés dans la prochaine édition de *Nouvelles CSN* qui, au cours des numéros suivants, relatera ce qui se fait dans nos rangs au chapitre de l'environnement: dans les syndicats, les fédérations, les conseils centraux et au niveau de la centrale.

Au cours de la dernière année, la CSN s'est particulièrement intéressée à la question des déchets domestiques et dangereux: un document sur le sujet a d'ailleurs été adopté par le conseil confédéral. La CSN a aussi suivi de près l'analyse du plan de développement d'Hydro-Québec, un élément majeur de la politique environnementale. La centrale a aussi participé à la rencontre parallèle des organisations non-gouvernementales, à l'occasion du Sommet de la Terre de Rio, en 1992.

Il y a eu également la mise

sur pied de comités régionaux et de sessions de formation sur la question de l'environnement. Enfin, la CSN a participé à la rencontre «Connection Travail» organisée par le gouvernement fédéral, en octobre 1992, pour discuter de la place que devraient occuper les syndicats dans le dossier de l'environnement.

Chez NACAN, un syndicat qui s'est impliqué

Le syndicat des travailleurs des produits NACAN de Boucherville s'est impliqué dans le

dossier de la protection de l'environnement depuis le printemps 1989, alors qu'à l'initiative du comité de santé-sécurité, dont le responsable est Benoît Talbot, un plan de recyclage des résidus d'échantillons de laboratoire a été enclenché.

Comme nous l'explique Benoît Talbot, ils'accumule par deux semaines environ 45 gallons de ces résidus de différentes colles spécialisées et d'adhésifs. Auparavant, ces produits étaient incinérés à l'usine Tricil de Mercier, alors que les eaux de lessive des ré-

servoirs étaient rejetées dans le fleuve, sans traitement. «Nous avons présenté notre projet à l'employeur qui, dans un premier temps, nous a répondu que l'investissement nécessaire coûtait trop cher. Nous sommes revenus à la charge et nous lui avons expliqué qu'une étagère et des contenants étaient tout ce qui était nécessaire pour effectuer l'opération de recyclage. Lorsque la compagnie a reçu un avis du ministère de l'Environnement du Québec à propos de ses rejets toxiques, elle a décidé d'aller de l'avant avec notre projet.

«Nous avons dressé une liste des produits compatibles et nous avons identifié une trentaine de groupes dans lesquels peuvent être répartis les quelque 250 produits différents que nous avons. Les opérateurs choisissent chaque jour de les recycler dans des produits en fabrication.

«Après quelques années, nous estimons que nous réalisons une économie annuelle de près de \$30,000. C'est pour le moins un bon retour sur l'investissement. Nos efforts ont été bien récompensés puisqu'en cessant de polluer ainsi, nous avons mérité le prix *Envir-hommage* décerné annuellement par la ville de Boucherville,» de conclure Benoît Talbot.



Une étagère et des pots valent \$500 et qui rapportent \$30,000 par année. Benoît Talbot est responsable du comité syndical de santé-sécurité.

La machine boulimique

Par Lucie Laurin

«Ce que je ferai avec ce dossier?

Sur le fait accidentel, je plaiderai 28, subsidiairement l'article 2.

De toutes façons, si le BRP nous le refuse, le 417 est déjà écrit.

Non, il n'y a pas de 365.»

Qui sont ces Martiens et quel est ce code? Simple-ment nos militants CSN qui défendent les malades et accidenté-es du travail. Ce code, ce sont les innombrables et mystérieux dédales de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, ses chapitres, sections et articles.

Avec le temps, ces militants et militantes sont devenus de véritables spécialistes, presque des avocats.



Serge Lecompte

«C'est très valorisant de faire de la défense, explique Serge Lecompte, vice-président du comité confédéral de santé-sécurité du travail. D'abord, on reçoit une solide formation — fort enviée dans les autres centrales —

qui fait de nous des initiés à un système réputé difficile d'accès, et nous permet de développer d'autres aptitudes. Puis, contrairement à la prévention, qui prend des années avant de rapporter, la défense donne des résultats immédiats. Et enfin, ce qui n'est pas négligeable, nous venons en aide à de nombreuses victimes pour qui nous représentons parfois le dernier espoir.»

C'est ainsi qu'au sein de la CSN, des militants de plus en plus nombreux (35 au seul Conseil central du Montréal métropolitain) ont été libérés de leur syndicat local et, devenus aptes à traiter des dossiers provenant de tous les milieux de travail, oeuvrent maintenant à ce qu'on appelle «la défense».

L'envers de la médaille

«On est fiers, et avec raison, de nos services de défense, de notre expertise, reprend Serge Lecompte. Mais il y a un envers à cette médaille: les défenseurs, loin de leur syndicat d'origine, finissent par s'isoler et perdre leurs réflexes syndicaux d'intervention sur les lieux mêmes de l'accident.»

Le danger est certain, si l'on n'y prend garde, que se constitue, au sein de la CSN,

une espèce de corps étranger de plus en plus judiciaire et, par conséquent, de moins en moins syndical, le recours aux tribunaux n'ayant jamais été le moyen de défense privilégié des syndicats.

Mais nous y retrouvons malgré nous, devant les tribunaux, entraînés que nous sommes par une machine emballée: de 2,716 causes plaidées par nos militants durant la période 1988-90 à 5,103 durant la période 1990-92, une augmentation de 46,7%! Et des coûts à l'avenant: un dépassement de près de \$500,000 au budget confédéral de santé-sécurité après seulement un an d'opération!

«Nous voulons offrir ce qu'il y a de mieux aux victimes. Alors, nous essayons d'"accoter" la mise du boss, commente Serge Lecompte. Mais la judiciarisation du système a atteint un point de rupture. Si nous attendons encore, ça ne peut être que pire.»

Au-delà de ces sommes inimaginables d'argent et d'énergies militantes, c'est la victime elle-même qui y perd le plus même si, au sortir d'une série d'avocasseries, les tribunaux lui donnent raison après des années d'insécurité, d'angoisse et de révolte.

Une industrie parasitaire

Dans les rangs de la CSN, la réflexion est amorcée. Les militantes et militants à la défense s'y sont consacrés les 25, 26 et 27 mars. Mais l'ennemi est de taille: des avocats et des médecins qui font leurs choux gras de la lutte aux accidenté-es et malades du travail ont fini par développer une véritable industrie parasitaire sous la forme de cabinets d'avocats et de cliniques médicales, dont le chiffre d'affaires a connu une croissance géométrique. Sans compter les cliniques privées de physiothérapie, qui ont poussé comme des champignons ces dernières années. «Plusieurs médecins sont actionnaires de ces cliniques et touchent des ristournes, explique Jacques Morency, responsable du dossier santé-sécurité au Conseil central du Montréal métropolitain. Pas étonnant que le centre Lucie-Bruneau connaisse des difficultés financières!»

Ces avocats et ces médecins, qui exploitent sans scrupules toutes les faiblesses de la loi, constituent un paravent entre les syndicats et les employeurs, les empêchant de se parler.

Tous ces abus ont fini par infliger une sévère bou-

limie à notre système d'indemnisation: en effet, le nombre de demandes en attente devant les bureaux de révision de la CSST n'a cessé d'augmenter, passant de 4,403 en 1990 à 5,555 en 1991, puis à 13,527 en 1992 et ce, même si le nombre d'accidents du travail a diminué! Et ces chiffres ne reflètent pas les effets de la loi 35, qui vient accroître encore la judiciarisation...

Un gaspillage éhonté

Dans un contexte économique défavorable aux travailleurs, les employeurs, assurés de l'appui du gouvernement, se sont entourés de conseillers payés à prix fort pour mettre en place une politique de gestion des accidents et maladies du travail. Dans le secteur public, plusieurs d'entre eux sont arrivés à la conclusion que contester, c'est payant, et ils le font systématiquement, sans se soucier des fonds publics



Jacques Morency

qu'ils gaspillent ainsi; par exemple, le nombre de contestations traitées par le CCMM dans le secteur des affaires sociales est passé de 700 à 2,000 entre 1990 et 1992, ce qui indigné les militants: «Où prennent-ils tout l'argent qu'ils donnent à des firmes d'avocats, et pas les premières venues?», demande Jacques Morency.

Dans le but de chiffrer les stratégies patronales, le CCMM a commencé à élaborer un dossier noir sur les employeurs du secteur public dans la région de Mon-

tréal. «Ceci nous a permis d'apprendre que l'hôpital Jacques-Viger avait payé \$150,000 à une firme d'avocats en une seule année! Et que l'hôpital du Sacré-Coeur, de son côté, n'avait eu aucune hésitation à déboursier \$381,373 en un an en expertises médicales et en frais d'avocats pour contester les demandes d'indemnisation de ses employées!»

Les employeurs contestent, bien sûr, pour faire baisser leur taux de cotisation à la CSST; mais égale-

ment pour démoraliser les victimes, qui auront alors tendance à se rabattre sur l'assurance-salaire, au grand soulagement patronal. Ils recourent aussi de façon systématique à l'assignation temporaire, qui leur évite de déclarer les accidents. «C'est assez incroyable, l'imagination qu'ils peuvent déployer pour faire des assignations temporaires; mais lorsqu'il s'agit de reprendre les victimes à leur emploi, ils n'en ont plus aucune!», raille Jacques Morency.

Le règne du droit

«Autrefois, nous étions sous la coupe de la religion; maintenant, c'est le règne du droit», a déclaré Daniel Jacoby, protecteur du citoyen, venu s'adresser aux militants en défense de la CSN. Au Québec, pour une population de 6,700,000, nous avons 13,000 avocats; ce sont nos nouveaux prêtres! Il faut absolument re-



Les participant-es aux journées de réflexion des 25, 26 et 27 mars derniers. Une augmentation de 46,7% des causes plaidées durant la période 1990-92. →

commencer à parler de déjudiciarisation, comme les travailleurs et leurs syndicats l'ont fait dans les années 1930, et ont obtenu la création de la Commission des accidents du travail.»

De l'avis de Daniel Jacoby, le Québec accuse 20 ans de retard sur la Colombie britannique, l'Ontario et les États-Unis quant aux moyens autres que judiciaires de résolution des conflits. Comme protecteur du citoyen, par son seul pouvoir de recommandation, il atteint un taux de solution de 99,6% des problèmes qui lui sont soumis. «Je privilégie une justice douce, le recours à la persuasion et à la raison. Il faut tout faire pour éviter les procès, qui rendent le citoyen doublement victime, a-t-il repris. Les bureaux de révision et la CALP devraient n'être que d'ultimes recours. Je suis persuadé que 70% des cas d'accidents et de maladie du travail pourraient être

réglés par la reconsidération ou la conciliation.»

Et tout d'abord, Daniel Jacoby commencerait par abolir les bureaux de révision de la CSST, «qui sont absolument inutiles, a-t-il dit. On ne peut parler d'impartialité quand le président est un employé de la CSST, et que les assesseurs sont tous deux préjugés, l'un en faveur du patronat, l'autre en faveur du syndicat.»

Des solutions, il y en a!

C'est à l'hôpital Royal Victoria que l'on trouve le taux le plus bas d'accidents du travail dans tout le secteur hospitalier. L'employeur a compris que la diminution des accidents du travail passe par de bons rapports avec le syndicat. «La majorité des problèmes de santé-sécurité se règlent directement sur les lieux de travail, sans aucun intermédiaire», a déclaré François Massie, président du

syndicat FAS-CSN.

Au Conseil central des Laurentides, un fonds de défense des accidentés-es a été créé; une équipe de défense de cinq militants et un comité régional en santé-sécurité ont été mis sur pied. «Cette initiative a permis de resserrer des liens avec les syndicats, qui s'impliquent maintenant de plus en plus en santé-sécurité; certains sont parvenus à régler des dossiers sur les lieux de travail avant qu'ils ne parviennent au bureau de révision», a déclaré Gilles Lévis, vice-président.

Chez Gaz Métropolitain Inc., un comité central paritaire de santé-sécurité décide des grandes orientations en matière de prévention, tandis que neuf sous-comités conjoints, dans les départements et dans les régions, analysent les accidents de travail et font des recommandations. «Avec le temps, le boss a compris qu'il lui en coûte moins cher de payer de l'équipement

sécuritaire que de payer des gars blessés et hypothéqués pour le reste de leurs jours; et ça fait baisser la facture à la CSST!», a déclaré Fernand Valiquette, président du syndicat FEESP-CSN.

À ICI McMasterville, les travailleurs manipulent 222 produits chimiques. En 1975, une explosion a tué huit travailleurs. «Sans prévention, ça saute!», a déclaré Serge Marcotte, vice-président du syndicat FM-CSN. Malgré tout, le syndicat a dû se battre pour obtenir un représentant à la prévention libéré à plein temps et des programmes de prévention dans les huit secteurs, avec un agent dans chacun, qui fait de la formation auprès des travailleurs.

Un cercle infernal

Pas facile de remettre en question sa façon de faire quand on défend les victimes avec toutes ses énergies, que la tâche à accomplir ne cesse de grossir et qu'on voit régulièrement des militants se brûler à l'ouvrage. La CSN en compte maintenant presque 200, de ces militants et militantes qui font de la défense, preuve qu'elle n'hésite pas à déployer les ressources nécessaires pour appuyer ses membres en difficulté. Pourtant, il faut bien se sortir de ce cercle infernal. «Nous sommes tellement absorbés par les conséquences des accidents du travail que nous n'avons plus de temps à consacrer aux causes, a déclaré Céline Lamontagne dans son allocution de clôture. Il faut absolument nous arrêter. Réfléchir. Essayer d'autres moyens. Et revenir à l'essentiel.»



Panel portant sur des expériences de prise en charge par les syndicats en matière de défense. De gauche à droite: Serge Marcotte, vice-président du Syndicat des travailleuses et travailleurs de ICI McMasterville (FM-CSN); François Massie, président du Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'hôpital Royal Victoria (FAS-CSN); Marilaine Roy, du Service juridique CSN, région Québec; Fernand Valiquette, président du Syndicat des employés de Gaz Métropolitain Inc. (FEESP-CSN); Gilles Lévis, vice-président du Conseil central des Laurentides et responsable en santé et sécurité du travail.

MARIEVILLE

Deux mois de grève pour l'équité salariale

Les onze cols blancs (FEESP-CSN) de la municipalité de Marieville, à proximité de Saint-Hyacinthe, sont en grève depuis le 10 février dernier afin d'obtenir l'équité salariale avec leurs camarades cols bleus, également membres d'un syndicat CSN. Dans le but de rétablir l'équilibre entre les salaires féminins et masculins, les employées de bureau de la municipalité de Marieville revendiquent, en moyenne, un ajustement salarial de \$3.59 l'heure. Avec une telle hausse, leur salaire horaire moyen rejoindrait celui des travailleurs de la municipalité et, conséquemment, passerait

de \$12.48 à \$16.07. Selon la présidente du syndicat, Gisèle Leblanc, ce rattrapage peut s'échelonner dans le temps. Elle explique aussi que leur demande d'équité salariale est fondée sur quatre critères: la responsabilité à l'emploi, les qualifications requises, l'effort intellectuel et les conditions dans lesquelles est accompli le travail.

Les syndiquées veulent signer une convention collective d'une durée de trois ans. Leur contrat de travail est échu depuis décembre 1990. Un conciliateur du ministère du Travail a été affecté à leur dossier. Il s'agit de M. Fernand Matteau. M.C.

SAINT-TIMOTHÉE

Un pas de géant

Le Syndicat des employés municipaux de Saint-Timothée vient de faire un pas de géant, dans le dossier de l'équité salariale, lors de la récente négociation de sa première convention collective. Celle-ci contient en effet des ajustements de salaire de plus de 30% pour les employées de bureau.

La négociation de cette première convention a débuté au printemps 1992, pour se terminer à la fin du mois de mars dernier. Comme quoi la patience porte souvent fruits.

Quelques exemples du rattrapage effectué: un commis à la bibliothèque, qui gagnait auparavant autour de \$6.00 l'heure, recevra \$8.75 en 1993 et \$9.68 l'année suivante. Une téléphoniste-réceptionniste voit son taux horaire passer de \$7.35 à \$9.50, puis à \$10.45. Le commis à la perception, qui gagnait auparavant \$8.15, recevra \$10.75 dès cette année, et \$11.73 en 1994. La secrétaire à la direction des services, quant à elle, passera de \$9.05 à \$12.25, puis à \$13.00. Enfin, la secrétaire comptable gagnera \$15.00 au lieu de \$12.19, puis \$15.81 en 1994. J.R.

NORD-OUEST

100% contre!

C'est à 100% que les syndiqués de Loeb IGA, à La Sarre, ont rejeté des offres que l'employeur leur avait présentées comme finales. Une seule rencontre de négociation avait eu lieu. Les travailleurs ont ensuite voté à 98,3% (59 pour, 1 contre) en faveur de la grève.

L.L.

SAG-LAC

Deux autres règlements

Ce fut au tour des syndicats des magasins Provigo de Roberval et d'Arvida de conclure une entente de renouvellement de leur convention collective sur la base des demandes communes du regroupement de l'alimentation du Saguenay-Lac-St-Jean. Ces règlements sont similaires à celui intervenu récemment au Provigo de Chicoutimi-Nord. L'échelle unique de salaire a été obtenue, ainsi que la parité des avantages sociaux entre employé-es à temps partiel et employé-es réguliers.

De plus, en vertu d'une lettre d'entente, l'employeur s'est engagé à informer le syndicat du magasin d'Arvida de ses plans de déménagement et à reconnaître l'accréditation du syndicat, le cas échéant.

Luc L.



BROSSARD

Guerre d'usure

Durement arraché lors de la dernière négociation, l'horaire de travail cinq jours/quatre jours est déjà l'objet d'un affrontement entre la municipalité de Brossard, ses 123 cols bleus et ses 130 cols blancs. La direction de la ville cherche aussi à imposer plusieurs autres reculs à ses employé-es, lesquels ont rejeté les dernières offres patronales dans une proportion de 89%, le 19 février, et déclenché un mouvement de grève sporadique. On les voit ici lors d'une récente manifestation devant la maison du gérant de la ville. J.-P. P.

La CSN-Construction en désaccord avec l'AECQ

La CSN-Construction a exprimé son désaccord avec les propositions de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec visant à abaisser les salaires de base de 20% dans l'industrie, pour réduire les coûts aux consommateurs. Dans une conférence de presse donnée à Hull, le président de la CSN-Construction, Olivier Lemieux, a également rejeté certaines solutions mises de l'avant par l'AECQ pour contrer le travail au noir en disant entre autres que l'organisation patronale veut faire légaliser les pratiques de ses membres qui ne respectent pas les conditions du décret de la construction.

Chantier au noir

C'est pour dénoncer l'embauche de travailleurs au noir par Travaux publics Canada que le président de la CSN-construction s'est rendu à Hull. En effet une quarantaine de travailleurs illégaux avaient été embauchés sur le quart de nuit, au centre Asticou, où ils travaillaient entre 20 heures et 4 heures du matin pour se soustraire aux inspections de la Commission de la construction du Québec. Il y a 500 membres menuisiers et manoeuvres en règle qui sont sans emploi dans la région. Luc L.



Contre la C-113 et la C-37!

Plusieurs manifestations ont été organisées dans les régions, à la fin du mois de mars, pour protester contre le projet de loi C-113 sur la réforme de l'assurance-chômage, qui a été adopté par le Parlement le 25 mars. Sur la photo du haut: une partie du défilé de la coalition mise sur pied à Rimouski, entre les organisations syndicales et les groupes populaires. Plus de 500 personnes ont participé à la manifestation.

Sur la photo du bas, ce sont des manifestants de la coalition du Grand Montréal contre la loi C-37 qui jouent une pièce de théâtre, devant les bureaux du gouvernement fédéral, boulevard René-Lévesque. Il s'agit d'un groupe d'assistés sociaux qui miment une chaîne de travail dans le «premier camp de travail forcé» pour assistés sociaux. Le Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN participait à cette manifestation avec d'autres organismes et groupes communautaires de la région. Luc L.

LAURENTIDES

Un "trésor" attendu de pied ferme!

Les membres du Conseil central des Laurentides s'en promettent: le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, sera invité conférencier au souper bénéficiaire du parti libéral du comté de Prévost, le samedi 17 avril, au Best Wes-

tern de Saint-Jérôme. Ils lui préparent un accueil à la mesure de son arrogance et de son mépris à l'endroit des travailleurs. Déjà, d'autres organisations syndicales ont annoncé leur intention de se joindre à eux.

L.L.

EXPRO

La ministre Campbell interpellée

Les Produits chimiques Expro Inc, de St-Thomé, près de Valleyfield, ont dû procéder à quelque 200 mises à pied, lundi le 29 mars. Seul producteur canadien d'explosifs et de poudres propulsives, dont 90% de la production est exportée aux États-Unis, l'entreprise a annoncé au syndicat que ces mises à pied devraient durer un peu plus de quatre semaines et qu'elles sont liées aux coupures du président américain Bill Clinton dans le budget de la défense. Ces coupures entraînent des délais dans l'attribution des contrats, créant ainsi un trou dans la planification de la production, chez Expro.

Rappelons que l'entreprise a déjà enregistré une baisse de 40% de ses ventes au ministère de la Défense nationale du Canada, de 1991 à 1993, ce qui s'est traduit par une perte de 300 emplois.

Plan de reconversion

Le Syndicat national des produits chimiques de Valleyfield se demande pourquoi la ministre de la Défense, Kim Campbell, ne se préoccupe pas de la situation de l'emploi dans l'industrie québécoise de la défense. Pourquoi la ministre n'imite-t-elle pas le président Clinton qui, tout en annonçant des réductions de 88 milliards de dollars dans le budget de la défense, au cours des cinq prochaines années, a par ailleurs annoncé, le 11 mars, un plan de reconversion industrielle de l'ordre de 19,6 milliards de dollars? Ces fonds sont particulièrement

destinés à promouvoir l'utilisation civile des technologies militaires.

L'industrie militaire au Québec

Au Québec, le secteur de l'économie relié à la défense com-

prend quelque 61,000 emplois. Depuis 1987, les activités de cette industrie ont décliné de 20% et elle a perdu 22% de ses emplois directs, soit 8,800. Parmi ceux-ci, 6,500 sont reliés à l'industrie manufacturière. Luc L.

Pour une Commission des thérapies alternatives

Dans un récent mémoire présenté à la commission parlementaire des affaires sociales, la CSN a pressé le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, de modifier la Loi médicale pour légaliser la pratique des thérapies alternatives, y compris la pratique de sages-femmes.

Le contexte législatif actuel est inadéquat, a soutenu la CSN, tant pour la protection du public que pour le respect du droit des citoyens de disposer de leur personne. Il ne peut qu'ouvrir la porte au charlatanisme. La CSN propose donc la création d'une Commission des thérapies alternatives qui serait sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux. Son mandat serait d'encadrer toute thérapie non constituée en corporation professionnelle autonome, ainsi que d'informer le public.

La CSN rappelle dans son exposé que, déjà en 1988, le rapport Rochon recommandait de créer un mécanisme souple et flexible de réglementation des thérapies alternatives non constituées en corporation professionnelle et de les placer sous le con-

trôle de ce même organisme.

En ce qui a trait à l'acupuncture et à la pratique des sages-femmes, la CSN recommande au ministre de les soulager de la tutelle de la Corporation des médecins en leur créant des corporations professionnelles autonomes. C'est la seule façon de reconnaître pleinement leur pratique, leur champ d'intervention et les besoins liés à leur exercice.

Intégration au réseau public

La CSN estime aussi que le ministère doit encourager l'intégration de certaines thérapies alternatives au réseau public de santé en visant des objectifs d'efficacité et d'efficacité par rapport aux coûts du système et aux impacts sur la santé du monde. Afin que le réseau public de santé conserve un contrôle sur l'offre de services en thérapies alternatives, la CSN propose que les thérapeutes soient rémunérés au salaire et non à l'acte.

Enfin, la CSN recommande l'intégration de l'enseignement de ces disciplines au réseau universitaire ou au réseau collégial, lorsque l'enseignement universitaire ne serait pas requis. T.J.

GRANBY

Hommage au syndicat d'Agropur

Une grande fête en l'honneur du Syndicat des travailleurs et travailleuses d'Agropur, qui célèbre cette année son 50e anniversaire d'existence, constituera le clou des activités reliées au Premier mai dans la région de Granby.

Rappelons les grandes étapes de l'histoire de ce syndicat: la coopérative Agropur, qui était alors une simple meunerie, existait depuis seulement cinq ans lorsque ses quatre employés, incluant le gérant de l'usine, se sont regroupés dans un syndicat affilié à la CTCC de l'époque. Jusqu'en 1951, les relations de travail sont au beau fixe mais survient alors un litige sur les salaires: les travailleurs, déjà au nombre d'une centaine, réclament une augmentation de 8 cents l'heure et l'indexation de leur salaire au coût de la vie (en 1951! Déjà...). L'employeur offre 7 cents, sans indexation. «C'est venu bien près de la grève mais on l'a finalement évitée: Agropur a accepté nos demandes», raconte aujourd'hui Joseph Brien, entré à l'usine en 1949.

Puis, en 1958, l'employeur cherche à imposer un contrat de travail individuel aux salariés. Cette fois, sur une question aussi importante, la grève est inévitable. Elle est votée à 90% et durera cinq semaines, à l'issue desquelles le syndicat aura gain de cause, en plus d'obtenir la réduction de la semaine de travail de 59 à 55 heures, avec compensation.

Une deuxième grève éclatera en 1975, avec pour objet principal le maintien de la semaine de 40 heures.

«Pendant toutes ces années, les travailleurs se sont tenus debout et nous avons eu des leaders forts. C'est cela que nous célébrerons le Premier mai», conclut Joseph Brien. J.-P. P.

MÉMOIRE CSN

Une loi qui a encore sa place

La CSN rejette l'idée d'abroger ou d'abolir la Loi des décrets. Favorable à son maintien, elle prône plutôt sa modernisation afin qu'elle s'ajuste aux nouvelles réalités industrielles.

Dans son mémoire au comité interministériel chargé d'étudier la question, la CSN soutient que cette loi, contrairement à ce que prétendent les associa-

tions patronales, n'est pas un obstacle au développement de secteurs industriels exposés à la concurrence internationale. Elle encadre un minimum de conditions de travail. En outre, elle civilise la concurrence entre les secteurs.

Cette loi a démontré par le passé son utilité et elle continue toujours de le faire. Encore aujourd'hui, elle a sa place, même si elle mérite d'être rafraîchie. On pourrait ainsi s'organiser pour que des priorités, la formation professionnelle par exemple, trouvent leur accomplissement. T.J.

Un Prix Mérites au syndicat de La Diligence

Le Syndicat des travailleurs et des travailleuses des Autobus La Diligence, affilié à la FEESP-CSN, a remporté, le 26 mars, un prix dans la catégorie Mérites du français au travail. Le président de la CSN, Gérald Larose, a remis le prix au président du syndicat, Jacques Forgues, lors de la cérémonie qui a clôturé la Semaine du français au travail 1992.

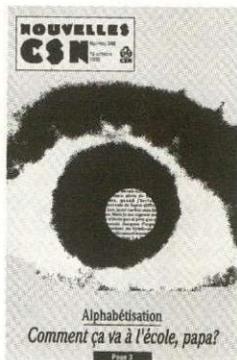
Chaudement applaudi pour le caractère méritoire de son projet, le syndicat es-

time qu'en juin 1993, 40% de ses membres auront obtenu leur diplôme de secondaire V. En leur permettant de poursuivre leur formation de base, le syndicat, qui compte 25 membres, a fait reculer l'analphabétisme dans ses rangs, un objectif qu'il s'était chèrement fixé. À cette formation, le syndicat

a jumelé, pendant la Semaine du français au travail, une série d'activités comme des jeux questionnaires et la présentation de nouveaux rapports journaliers, histoire de souligner l'importance, dans l'accomplissement du travail des membres, d'une langue bien apprise et bien utilisée. T.J.



Le président de l'Office de la langue française, Jean-Claude Rondeau, le directeur général de La Diligence, Denis Aubuchon, le président du Syndicat des travailleuses et des travailleurs des autobus La Diligence, Jacques Forgues, et le président de la CSN, Gérald Larose.

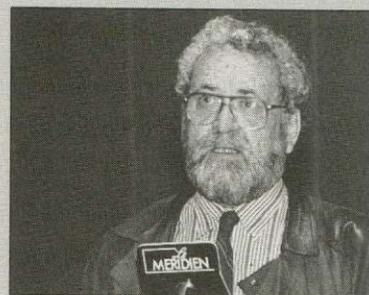


Encore les agences de placement

Zellers a compris tout le parti qui pouvait être tiré d'un effet pervers résultant de l'application de l'article 41.1 de la Loi sur les normes de travail depuis son entrée en vigueur, en janvier 1992.

À son centre de distribution de l'est de Montréal, Zellers emploie plusieurs centaines de travailleuses et de travailleurs recrutés auprès d'un bureau de louage de main-d'oeuvre, ce qui lui permet de verser des salaires moins élevés à ces personnes salariées à temps partiel.

Le syndicat CSN, qui a conclu au printemps une convention collective, n'en continue pas moins de mener un combat de tous les instants contre cette exploitation d'une main-d'oeuvre très fragile. C'est ainsi que le 26 mars, l'exécutif du syndicat, accompagné du président du conseil central Sylvio



Sylvio Gagnon

Gagnon, rencontrait trois hauts fonctionnaires du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu pour activer le dossier et forcer l'adoption d'un amendement pouvant clarifier la situation. Une lettre avait été adressée au préalable au ministre André Bourbeau. «On nous a écoutés avec beaucoup d'attention», de dire Guy Cousin, membre du syndicat, qui ne désespère pas de voir un changement intervenir.

M.R.



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

Résultats du concours de français

Dans le cadre de la Semaine du français au travail, qui a eu lieu du 22 au 26 mars 1993, *Nouvelles CSN* a organisé un concours de français dans ses pages, dont voici les résultats.

Deux billets gagnants ont été tirés parmi ceux qui ont obtenu toutes les bonnes réponses. Chacune de ces personnes gagne un exemplaire du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, d'une valeur de \$40.

Les gagnantes sont **Lucie Caron**, du Syndicat des employé-es de soutien du **Collège de l'Outaouais**, et **Diane Rousseau**, du Syndicat des employés de l'**Hôtel-Dieu de Lévis**.

La bonne réponse aux questions est en caractères gras.

1. Doit-on écrire:

a) Le Syndicat des Travailleurs et Travailleuses de Saint-Luc

b) Le Syndicat des travailleurs et travailleuses de Saint-Luc

2. Supplanter signifie évincer quelqu'un d'un poste?

a) vrai; b) faux

3. Le talon est la feuille qui accompagne le chèque de paie?

a) vrai; b) faux

Anglicismes en voie de disparition: doit-on dire:

4. a) Rapportier un accident

b) Signaler un accident

5. a) Prendre le vote

b) Voter, procéder au scrutin.

J.R.

BIENVENUE

Congélation de bleuets

Les 160 travailleuses et travailleurs à l'emploi de l'usine de congélation de bleuets de St-Bruno, au Lac-Saint-Jean, viennent de déposer une requête en accréditation pour être représentés par un syndicat affilié à la Fédération du commerce de la CSN.

C.A. Rosalie-Jetté

Les 16 travailleuses de nuit, responsables des foyers de groupe pour jeunes mères, à l'emploi du Centre d'accueil Rosalie-Jetté,

ont aussi décidé de se joindre au syndicat CSN déjà existant dans l'établissement, lequel regroupe les éducateurs, le personnel de bureau et les préposées aux bénéficiaires.

Drummondville

Les 35 employées de bureau du Centre hospitalier Georges-Frédéric, à Drummondville, ont également posé un geste semblable en adhérant au syndicat CSN de l'endroit et représentant les autres catégories d'employé-es.

J.-P. P.

QUÉBEC

Où niche donc le maire L'Allier?

Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, aurait sûrement voulu se voir ailleurs, le 27 mars, lorsque les employé-es de l'Hôtel Hilton, en lock-out depuis le 6 novembre, sont allés le retrouver au congrès de son parti, le Rassemblement populaire, pour lui poser quelques questions embarrassantes. M. L'Allier avait, en effet, déclaré publiquement que le conflit à l'Hôtel Hilton n'avait entraîné aucun inconvénient de nature économique et que la qualité des services y était maintenue. Et la perte du congrès de la FAS? Et celle

du congrès du Syndicat canadien des travailleurs du papier?, lui ont demandé les manifestants. Et le recours aux briseurs de grève, confirmé par l'enquête du ministère du Travail? Vous êtes pour?

Devant le congrès de son parti, le maire a alors déclaré que la Ville de Québec boycottait le Hilton, et qu'elle invite les autres à en faire autant. Ils'est également engagé à

maintenir les emplois et la convention collective des employés actuels lors du transfert du Centre des congrès le 1er juillet 1993.

Oui mais... Pourquoi, alors, le maire L'Allier a-t-il accepté de prononcer une conférence au congrès de l'Association des hôpitaux du Québec, qui se tient, en mai prochain, au Centre des congrès?

L.L.

Les chouchoux du maire

Le maire de Québec a de nouveau fait les manchettes, le 7 avril, lorsque le syndicat des employé-es du Terminus Voyageur et le Conseil central de Québec ont dénoncé, au cours d'une conférence de presse, l'entente intervenue entre la Ville de Québec et les Autocars Orléans dans le but de réaliser le projet de gare intermodale sur l'ancien site de la gare du Palais.

Cette entente, qui constitue un véritable cadeau à Autocars Orléans, entraînera en même temps 37 mises à pied. Il s'agit des préposé-es aux billets, commis à la messagerie, téléphonistes et préposés à l'entretien, tous employés de Voyageur Colonial Ltée, qui travaillent présentement à la gare centrale. Rien n'est prévu pour le maintien de leurs emplois et de leurs conditions de travail.

Par contre, le protocole d'entente offre des conditions on ne peut plus avantageuses à la corporation Gare d'autobus de la Vieille Capitale, propriété de Autocars Orléans Inc. En effet, la Ville de Québec livrera la gare intermodale clés en main, c'est-à-dire qu'elle assumera tous les coûts liés aux infrastructures et aux aménagements routiers sur le site de la gare du Palais (évalués à plus de \$5 millions), et la corporation qui est l'objet de toutes ces attentions n'aura qu'à gérer les opérations, le tout sans appel d'offres, ni soumissions, ni discussion avec d'autres entreprises du secteur.

Le syndicat et le conseil central ont demandé au maire L'Allier le pourquoi de toutes ces largesses à l'endroit d'Autocars Orléans... et de si peu d'égard à l'endroit des employé-es de Voyageur, alors qu'il clame un peu partout son "vif intérêt" pour le maintien des emplois dans le centre-ville!

L.L.

STL

Moyens de pression

Les cinq syndicats de la Société de transport de Laval (FEESP-CSN) ont rejeté les dernières offres de l'employeur et voté des moyens de pression incluant des grèves de 24 heures.

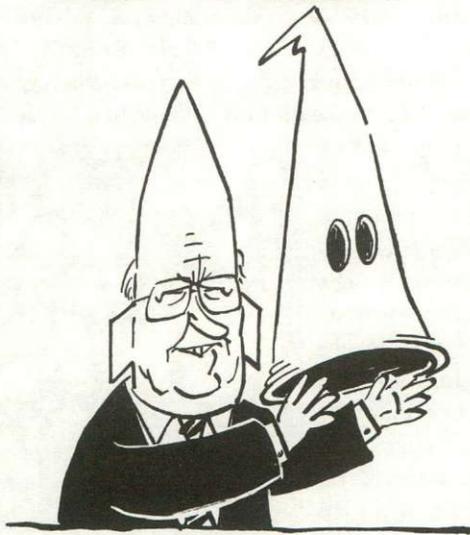
Les syndicats espèrent que la STL entendra ce message et reprendra la négociation dans les plus brefs délais. Les conventions collectives sont échues depuis le 31 juillet.

Un écart d'environ un pour cent sépare les parties; un gel salarial d'un an a déjà été consenti.

Dans le cas où des moyens de pression devraient être utilisés, les syndicats entendent se conformer à la Loi sur les services essentiels.

M.R.

Faire la bombe



La franchise paie, se sera dit Frederick de Klerk en avouant, le 24 mars, que l'Afrique du Sud a déjà fabriqué six bombes nucléaires (maintenant démontées). On sait le secret qui entoure les laboratoires de défense. On se rappelle aussi que Pieter W. Botha, ex-ministre de la Défense, présentait son pays comme un État-citadelle «qui veille à préserver les intérêts de l'Occident dans une zone menacée par l'Union soviétique et ses alliés cubains.» La stratégie globale exigeait donc de faire appel à tous les moyens militaires.

Fort bien. Mais sur l'appui de quels pays a pu compter Pretoria au fil des ans? Des collaborations américaine, allemande, israélienne et française ont été identifiées dans un ouvrage paru l'an dernier en France: «La prolifération nucléaire en 50 questions». L'auteure, Marie-Hélène Labbé — qui collabore à l'Institut international d'études stratégiques de Londres — retraçait alors la genèse présumée de la capacité de l'Afrique du Sud de maîtriser le nucléaire-armement. Le système D de techniciens locaux a fait le reste. Sur des avions de combat copiés de modèles israéliens (Kfir-Cheetah), avec les deux usines nucléaires fournies par la France, Pretoria se débrouillait très bien pour rendre possible le transport de missiles balistiques à tête nucléaire, écrivait M^{me} Labbé.

Le centre du puzzle, c'est que l'usine d'enrichissement de Valindaba n'avait jamais été contrôlée par l'Agence internationale de l'énergie atomique... C'est précisément l'usine que Pretoria a fermée tout juste avant d'adhérer, en 1991, au traité de non prolifération nucléaire. La filière remontait de fait à la fin des années 40 lorsque, en échange de fourniture d'uranium sud-africain, Washington (Bonn prit plus tard le relais) accepta de former aux États-Unis des ingénieurs d'Afrique du Sud... sur des réacteurs de recherche contrôlés par l'AIEA, qui a son siège à Vienne.

C.T.

Le travail dans le monde

«La face hideuse du capitalisme réapparaît d'une certaine manière» après l'effondrement du communisme et les employeurs profitent de la globalisation de l'économie pour couper les coûts. C'est un économiste de l'Organisation internationale du travail (OIT) à Genève, Wouter van Ginneken, qui a tenu ces propos en rendant public, en mars, le rapport dont il est le principal rédacteur: *Le travail dans le monde*. Pour van Ginneken, les normes occidentales en matière de travail sont en péril du fait de la montée en flèche du chômage dans les pays qui appartenaient à l'ancien bloc communiste. Cela crée un immense bassin de travailleurs disposés à accepter des bassalaires.

De fait, les chercheurs de l'OIT établissent à 110 millions le nombre de chômeurs dans le monde. Ils identifient comme écueils sur lesquels se bute le monde du travail «l'esclavage des temps modernes» et un phénomène comme le stress. Les Japonais nous ont donné le néologisme «karoshi» ou «mort par surmenage». Les statistiques nous donnent pour 1990 une moyenne de 2044 heures de travail au Japon comparativement à 1646 en France!

L'époque actuelle est témoin d'une diminution du pouvoir des syndicats dans l'ensemble des pays industrialisés. En Asie, on note des attaques

en règle contre les organisations syndicales. Le rapport ne signale pas de possibilité de changements radicaux d'ici à la fin du siècle.

À titre d'exemple, prenons le «contrat européen du siècle» (15 milliards de dollars): un gazoduc de 4000 kilomètres allant du nord de la Russie, dans la péninsule de Yamal, à Francfort, en passant par la Biélorussie et la Pologne. Les banques sont empressées de financer un tel projet. Parions qu'il n'y aura pas beaucoup de délégués syndicaux pour faire respecter les règles minimales de sécurité et de santé au travail.

Quant au stress,

toujours selon l'analyse de l'OIT, il serait une cause importante d'absentéisme, une «plaie dans tous les pays industrialisés.» L'estimation, pour 1984, de la Metropolitan Life Insurance Company, aux États-Unis, était qu'«un million de travailleurs en moyenne étaient absents chaque jour de travail, en grande partie à cause de troubles dus au stress»... Du temps d'Émile Zola, on parlait simplement des méfaits de la «machine de production», qui n'était pas encore robotisée mais qui faisait payer à sa manière un lourd tribut à ceux qui la rendaient profitable.

Clément Trudel

PARAGUAY

L'après-Stroessner

Alfredo Stroessner, ancien dictateur du Paraguay, est exilé au Brésil. Le général Andres Rodriguez lui a succédé en février 1989. La population de ce pays de 4,5 millions d'habitants aura en mai, pour la première fois depuis 35 ans, l'occasion d'élire un président civil. La transition se fera-t-elle en douce?

Le candidat Colorado (parti au pouvoir), Juan-Carlos Wasmony, est un ingénieur et homme d'affaires prospère qui passe pour un «réformateur». Les deux principaux candidats d'opposition appartiennent au Parti libéral radical-authentique et à la Rencontre nationale. Trente-six mois de régime Rodriguez ont peut-être été suffisants pour que le Paraguay amorce un véritable tournant vers la démocratie, malgré la nostalgie des «stroessneristes» et le «clientélisme» qui fait redouter que les 120 000 fonctionnaires se transforment en agents du statu quo. À surveiller le 9 mai.

C.T.



Un 25 avril artistique et musical avec les employé-es de l'hôtel Quatre Saisons

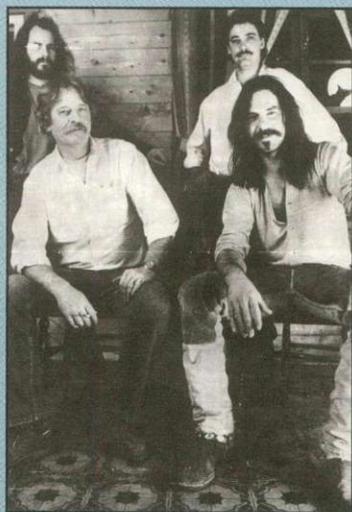
Le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de l'Hôtel Quatre Saisons, à Montréal, organise, le dimanche 25 avril, une soirée consacrée aux arts, à la musique et au syndicalisme. Pour l'occasion, le syndicat a réservé le Club Soda, sur l'avenue du Parc, à Montréal. Lors de cette soirée, des travailleuses et des travailleurs de cet hôtel exposeront leurs oeuvres de peinture et de sculpture. D'autre part, un

groupe de rock latin, **Sombra**, et un groupe de rock original, **The Pink Zone**, se produiront sur la scène du Club Soda durant cette soirée. Le groupe **Sombra** est né en mars 1991 de la rencontre de deux musiciens d'origine chilienne: **Michel Lefio**, bassiste et compositeur, et **Ruben Ponce**, auteur, compositeur, chanteur et guitariste. Quant à **The Pink Zone**, la formation a vu le jour en 1983 et elle



La Vesse du Loup

Un des membres fondateurs du groupe **La Bottine Souriante**, **Gilles Cantin**, ainsi que **Mario Breault**, **Dany Lamoureux** et **Rémi Laporte**, des musiciens de la région de Joliette, ont formé **La Vesse du Loup** et envahi la Taverne de l'Inspecteur Épingle, à Montréal, le 10 mars, pour le lancement d'une première cassette de folklore: *En passant par les épinettes*. Il s'agit d'un album de compositions originales, de jigs et de musiques traditionnelles bien interprétées. La cassette comprend une composition s'inspirant des aventures de **Ding et Dong**, intitulée pour la circonstance *La p'tite vie*, une autre chanson originale dédiée à **Félix (Leclerc)** et **René (Lévesque)**, *Les clefs de mon pays*, ainsi que des pièces telles *Le beau page*, *Ris donc la ridee*, suivi du *Reel du Cap Breton*, *Salamanka*, et autres.



marie plusieurs genres musicaux. Les membres des deux groupes travaillent également à l'hôtel Quatre Saisons.

Pour les lock-outés du Hilton de Québec

Le président du syndicat, **Abraham Lara**, a indiqué

qu'un pourcentage des bénéfices de cette soirée sera versé aux travailleuses et aux travailleurs de l'Hôtel Hilton de Québec, en lock-out depuis le 6 novembre 1992. Le coût d'entrée devrait être aux alentours de \$10.

Michel Crête

CINÉMA

Rire ... comme avant!

Les visiteurs. Un film écrit, réalisé et interprété par **Jean-Marie Poiré** et **Christian Davier**.

Avec la complicité de **Jean Réno** et **Valérie Lemercier**.

Lors de ma dernière Nuit des Césars (l'équivalent français de la Soirée des Oscars), la France rendait un hommage particulier à un genre oublié; la comédie. C'était jouer au prophète, puisqu'au moment où la France ne jure que par le cinéma américain,

le seul film français qui fait un malheur au box-office français est *Les visiteurs*.

Empruntant beaucoup au niveau de la forme au cinéma américain, *Les visiteurs*, avec ses travellings, ses effets spéciaux, sert à la sauce américaine une comédie typiquement française.

Le film débute il y a plus d'un millénaire. Godefroy est un chevalier voué à toutes les gloires. Jacquouille la Fripouille, son valeureux valet, comme tout gueux qui se respecte, le suit dans tous ses gestes. Un enchanteur hurluberlu, voulant les renvoyer dans le passé, nous les rendra en 1992. Du choc des idées naît... la comédie. Après cette



première partie un peu longue, on rit, on s'éclate. C'est que les siècles et la révolution française ont permis que le château du preux chevalier devienne la possession de la famille du gueux.

Nos voyageurs du temps

sont mis en situation contemporaine avec les objets qui entourent notre quotidien; le téléphone, le cellophane, le bol de toilette. C'est à se tordre. La différence linguistique entre l'ancien français et le nouveau a également beaucoup d'effet. Certaines scènes nécessitent d'ailleurs des sous-titres. Ce film n'aura aucun succès aux États-Unis, à cause des jeux de mots français et de rappels historiques trop complexes pour nos voisins. Il sera adapté, le sujet est en or.

Ne soyez pas rebutés par le sujet. Allez-y voir. Vous rirez et la fin vous réserve une surprise...

Michel Tremblay

Trouvaille du siècle au Soleil

Imaginez à la radio ou à la télévision une publicité qui serait entrecoupée par de l'information.

Vous allez penser que cela se fait déjà. Mais non, ce qui nous afflige présentement c'est de l'information interrompue par de la publicité.

Ce que j'ai en tête c'est, par exemple, une annonce de pizza avec Donald Pilon dans laquelle, à quelques reprises, on verrait Bernard Derome intervenir avec son téléjournal.

Impossible, le comble du ridicule ou de l'indécence? Soyons, en effet, rassurés: jamais le CRTC ne permettrait aux médias électroniques de descendre si bas dans le mélange des genres. Mais ce n'est pas, pour autant, pure fiction. C'est, du moins ici, une grande première réalisée par *Le Soleil* dans son édition du vendredi 26 mars dernier.

Une pleine page, ou du moins, ce qui avait l'air d'une pleine page de la maison Simons, divisée en cinq sections, de haut en bas. Trois dessins, l'un tout en haut, l'autre tout en bas et le dernier au centre, et deux textes, l'un dans la deuxième section, l'autre dans la quatrième.

Simons fait dans la mode et sa publicité dans le vent. Imaginez donc trois illustrations de jeunes filles. Premier bandeau: des têtes avec les mots Twick et Imajeans. Sous les têtes, du texte. Deuxième bandeau: la taille et les cuisses. Dessous: du texte. Et enfin les pieds avec quelques lignes de publicité.

Si on s'attardait aux textes, on découvrirait, avec surprise, que c'étaient deux nouvelles. La première sous le titre: Place des anglophones dans un Québec souverain,

FLASH

TICKET MODÉRATEUR DANS LES CÉGEPS...



Alliance Québec juge que le PQ fait preuve d'ouverture. La seconde sous le titre: Bombardier et Power Corp. ont souscrit \$33,000 au camp du oui.

A-t-on voulu noyer ces informations ou leur donner, au contraire, plus d'importance?

À moins qu'il ne s'agisse d'une nouvelle politique d'information, l'équivalent du vidéoway pour la presse écrite: l'information personnalisée selon le type d'annonces préféré par les lecteurs. Peut-être a-t-on tout simplement plagié le nouveau magazine Proviso.

En fait, *Le Soleil* nous ayant habitués à peu près à tout, y compris au journal sans journalistes, la seule question que je me pose, par simple curiosité, c'est de savoir si Simons a payé pour toute la page ou seulement pour les trois cinquièmes?

Jacques Guay

EXPOSITION

Une exposition photo à vivre

Au Musée d'art contemporain
185, rue Ste-Catherine ouest
(514) 847-6226
Entrée: \$4.75 taxe incluse

Une exposition de photographies où l'oeuvre de Geneviève Cadieux nous renvoie à nous-même et où l'on découvre notre propre beauté d'humain. D'entrée de jeu, une série de photos, des yeux grand format, montés en séquences, vous troublent et vous transportent au-dedans de vous-même, éveillant l'émotion, une gêne provoquée par cette intimité qui perdurera jusqu'au terme de votre visite.

Vous ne trouverez pas de portraits de «Beautyfull people», ni de scènes de vie de tous les jours, mais vous prendrez contact,

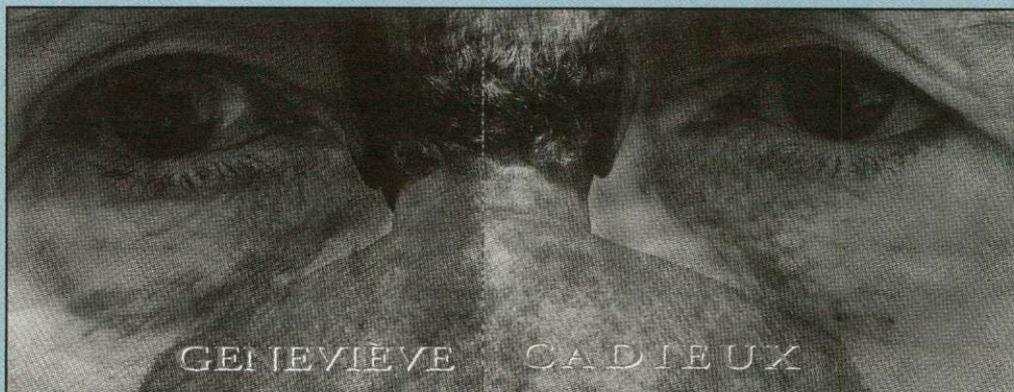
d'une façon saisissante, avec ce que nous avons tous en commun, notre peau, une peau que nous avons banalisée et qui se révèle dans l'oeuvre de cette Québécoise.

Cette exposition de 13 oeuvres, présentée au Musée d'art contemporain jusqu'au 30 mai, c'est comme un cadeau à se faire, particulièrement en ces temps où l'estime de soi en prend un bon coup.

L'art de Geneviève Cadieux, qui a participé à plusieurs biennales d'art contemporain internationales, consiste à nous révéler, de façon magistrale, le détail anatomique d'une bouche, des lèvres, des yeux, d'une peau, d'un visage, et cela dans un format gigantesque qui vient nous confronter et nous émouvoir par la découverte de la beauté que nous avons tous en commun.

J'ai été vraiment touché et vous en souhaitez autant.

Michel Giroux, photographe





Étrange fin de siècle



Ces années-ci, on dit que les peuples n'ont plus confiance dans la politique et dans les politiciens, ne les écoutent plus, se moquent de leurs histoires. Le désenchantement est très répandu. La «classe politique» est de plus en plus considérée comme une classe en effet, autrement dit une catégorie, quelque chose d'à part, une bande, un club, qui ferait par en-dessous ses petites affaires. Tout enthousiasme démocratique semble passablement éteint de par le monde, ici entre autres.

Cela se comprend. D'une part, toutes les entreprises révolutionnaires du siècle, de gauche comme de droite, ont tragiquement échoué et certaines ont engendré des malheurs de fin du monde. Il n'y a pas d'exception. D'autre part, les régimes modérés, eux, font du sur-place, se débattent dans l'impuissance ou dans la corruption, se sont discrédités.

À gauche, la Révolution russe, qui avait soulevé l'espoir des peuples, fut l'une des plus incroyables faillites de toute l'histoire et fut aussi sanguinaire que l'hitlérisme. Quant à la Chine, le régime y semble

aussi artificiel et aussi plein d'immenses secrets que la défunte URSS.

Quant à l'extrême-droite, on sait ce qui s'y est passé. Chaque entreprise révolutionnaire de droite fut une tyrannie s'achevant soit dans une catastrophe planétaire (Hitler), soit dans un fiasco complet et odieux (Salazar au Portugal, Franco en Espagne).

Les démocraties, elles, se retrouvent aujourd'hui dans une sorte d'impuissance et de profonde perplexité.

À l'échelle de la planète, aucun des immenses problèmes de l'humanité qui menacent même la survie de celle-ci ne connaît l'ombre d'un commencement de solution. Surpopulation, pollution généralisée, paupérisation scandaleuse du Sud. En avant la musique! on continue comme avant!

Chez elle, la France a tenté en 1981 un grand virage socialiste, dont la réalisation a tout de suite conduit à un cul-de-sac. Depuis, le pays navigue à vue et le PS vient de se voir brutalement congédié par l'électorat, qui ne trouvera pas mieux.

En Italie, gouvernement et

mafia ne se distinguent plus beaucoup l'un de l'autre et l'État crève comme un abcès.

En Angleterre, le pays, jadis si fier, n'est plus que l'ombre de lui-même.

L'ex-empire soviétique et la Russie menacent d'imploser.

Aux États-Unis, un mirage momentané: Clinton. Une image. J'avoue que je ne crois pas beaucoup dans les images.

Le Japon est fort, mais pour combien de temps et à quel prix?

Au Canada, c'est le calme plat et des déficits astronomiques. Seul le souverainisme québécois veut quelque chose de neuf, l'indépendance, mais on le garde à l'oeil. D'ailleurs, il souffre lui aussi d'une certaine mélancolie.

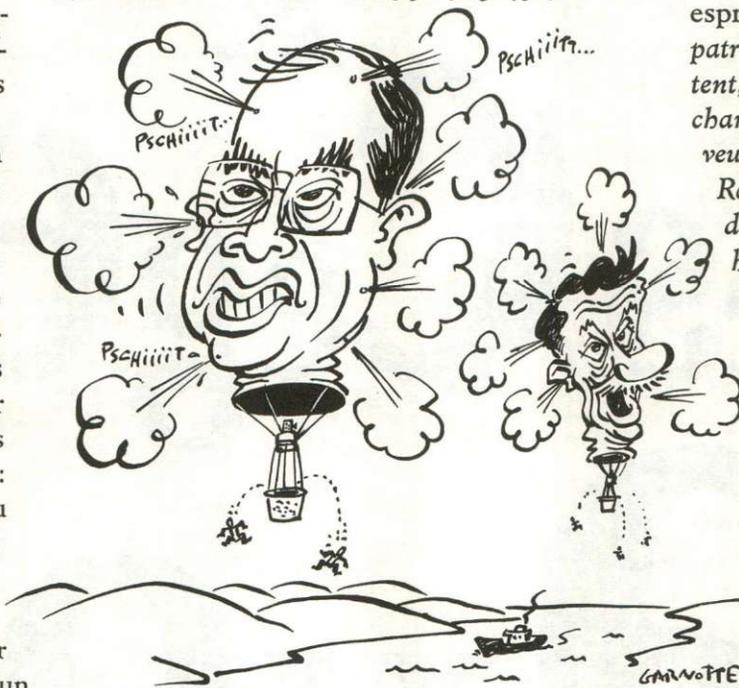
Les problèmes devenus trop universels, trop complexes, sont-ils maîtrisables par une humanité aussi peu raisonnable? Y a-t-il une efficacité politique possible à l'échelle des difficultés considérées?

La jeunesse n'a pas le choix. Elle doit répondre oui.

Mais qu'elle travaille et qu'elle se hâte!

Tout finit par se savoir

FESTIVAL DE MONGOLS-FIERS...



Si les fabricants d'images et les faiseurs d'opinion sacrifiaient moins facilement à la tentation de consacrer sur les autels de la gloire nationale tous les petits pharaons de passage dans notre merveilleux petit monde des affaires, l'hiver serait moins long.

C'est qu'on les aime, ici, ces petits pharaons affairés-à édifier, avec la plupart du temps de l'argent subventionné — le nôtre donc — des pyramides jamais assez grosses pour la satisfaction de leur ego disproportionné. Les journaux en témoignent: qu'une étoile apparaisse au firmament du monde des affaires, ils se retrouveront des milliers, rois-mages en quête d'idoles, pour suivre ce qui se révèle être un peu plus tard des étoiles plutôt filantes que brillantes.

Les dernières révélations au sujet de M. René Obadia, grand patron de Nationair, qui se serait versé des dividendes pharamineux au moment même où ses entreprises enregistraient des déficits importants, n'étaient pas sans rappeler les meilleurs moments pendant lesquels M. Raymond Malenfant nous affligeait de ses propos virils sur les «capotés» qui s'entêtaient à faire du piquetage en bas de la côte menant à son Manoir. Mais il y a des signes qui ne mentent pas et le sort qui est aujourd'hui celui de ces deux hommes d'argent était dès le départ écrit dans le ciel: on ne peut pas traiter les travailleuses et les travailleurs comme l'ont fait MM. Obadia et Malenfant et réussir honorablement d'autre part. Tout finit par se savoir.

Mais avant que tout cela ne soit finalement su, qu'est-ce qu'il a fallu endurer comme propos pontifiants, quand ces petits pharaons filaient le parfait bonheur avec leurs adulateurs du moment!

Alors que la revue *Commerce* s'émerveillait en août 1986 de ce que M. Raymond Malenfant achète pour \$40,000 de robinets à Paris, les élites locales se félicitaient de l'arrivée de cet étranger dans Charlevoix. «*Il arrive à point nommé. Tout le monde va profiter de la renaissance du Manoir*», de dire le président de l'Association touristique du coin. Un an plus tard, *L'Actualité* de M. Jean Paré déléguait son grand reporter Georges-Hébert Germain pour dresser le

portrait de ce prophète du monde des affaires. Le «*toffe de La Malbaie*» entré au Panthéon du Conseil du patronat, hissé sur le pavois par les plus beaux esprits du Québec. «*Les patrons l'acclament, le citent, l'imitent. Toutes les chambres de commerce le veulent comme conférencier.*

Raymond Malenfant est désormais un héros, un homme qu'on regarde et qu'on écoute...»

Et encore: «*Pour souligner la Semaine nationale du tourisme, Malenfant était le conférencier invité. Il y avait là pas moins de 1000 personnes, fonctionnaires et industriels du tourisme, qui l'ont ap-*

plaudi à tout rompre lorsqu'il est entré dans le hall de l'hôtel qu'il a traversé en créant dans la foule magnétisée une sorte de remou (sic) comme en font les stars de la politique ou du cinéma.»

Et encore: «*Pas question de relations de travail, mais de retombées économiques, de rapport qualité/prix, de marketing touristique.*» La vraie business quoi!

Cinq ans plus tard, l'idylle est terminée. Et tout ce beau monde, qui avait rêvé d'un enrichissement rapide qui passait, mais ce n'était pas grave, sur le corps des plus humbles, semble relever d'une brosse. Le même directeur de l'Association touristique de Charlevoix confiait son dépit à *La Presse*, le 19 décembre dernier: «*Malenfant nous a fait marcher. Il s'est conduit comme un clown en nous faisant miroiter des rêves. Cet homme-là a déjà été perçu comme le sauveur de Charlevoix. J'ai même participé à la rédaction de ses discours pour des événements spéciaux. Par exemple: lorsqu'il fut choisi l'homme d'affaires de l'année à Québec, j'ai écrit le texte. Nous avons été trompés car, finalement, Malenfant a compromis notre réputation partout dans le monde.*»

Au Château Frontenac, où il avait été intronisé en présence des Lee Iacocca, Marcel Aubut et Max Gros-Louis, les murs se sont empressés d'oublier son nom.

Sic transit gloria mundi*.

*La gloire est éphémère.

une réforme

des Cégeps

avec

nous



CSN

FNEEQ



CSN

FEESP



CSN

RASSEMBLEMENT CSN
les 23 et 24 avril
Palais des congrès
Montréal